49me année — N° 30 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Jeudi 6 février 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	2.50	6 —	10 —	23 —
Etranger	»	4 —	10 —	19 —	35 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton : 1re insertion 20 cent., les suivantes 15 »
Suisse . . . . 25 »
Etranger . . . . . . 30 »
Réclames . . . . . . 50 »
la ligne ou son espace

H. V. X.

Nouvelles du jour

Ouverture de la Constituante allemande à Weimar.
La réconciliation des socialistes français et allemands.

C'est aujourd'hui que l'Assemblée nationale allemande, réunie à Weimar, ouvre sa session. Elle a pour tâche de donner à l'Allemagne une nouvelle constitution et un gouvernement régulier. Le projet de constitution est prêt. Il dit que l'Etat allemand se *compose des Etats autonomes qui formaient* le ci-devant empire et des nouveaux Etats qui viendraient s'y adjoindre ; que la souveraineté réside dans le peuple ; que les Etats confédérés doivent avoir une constitution démocratique ; que tous les Allemands sont égaux en droits ; que le Parlement est composé d'une Chambre du peuple, élue au suffrage universel, et d'une Chambre des Etats, formée des députés des Etats confédérés ; enfin, que le président de la République est élu par le peuple.

Quant au gouvernement définitif qui sera appelé à *remplacer le conseil des commissaires* du peuple en fonctions depuis le jour de la révolution, il a semblé quelque temps qu'il serait formé d'entente entre les socialistes majoritaires et les radicaux. On sait que les premiers, s'ils constituent le groupe de beaucoup le plus puissant dans l'assemblée, n'ont cependant pas la majorité absolue ; il faut donc qu'ils partagent le pouvoir avec un autre ou plusieurs autres partis. Il n'est pas question de voir se former un bloc bourgeois contre les socialistes, parce que les radicaux ne s'y prêteraient pas. Leurs affinités les poussent vers l'extrême gauche ; un fond d'antipathies insurmontables les éloigne de la Droite.

La collaboration radicale-socialiste paraissait donc certaine. Mais, depuis quelques jours, on parle d'un troisième partenaire : le Centre catholique. Celui-ci n'entend évidemment pas offrir sa coopération au parti socialiste ; ses principes le lui interdiraient ; mais il conteste aux socialistes le droit de disposer seuls du pouvoir et d'y appeler qui leur plaît. A l'extrême gauche et à la gauche, qui font mine de vouloir se distribuer les sièges consulaires, il dit : Halte là ! Je suis le parti le plus fort après vous, Mes*sieurs les socialistes ; je veux avoir mon mot* à dire.

Il y a quinze jours seulement, la *Gazette de Francfort*, le principal porte-voix du radicalisme, décernait avec hauteur l'exclusive contre le parti catholique, en alléguant que le nouveau gouvernement aurait à consolider l'œuvre de la révolution et que, dès lors, le *Centre catholique, de par ses principes*, se trouvait devant une porte interdite.

Mais la conclusion du journal radical découlait d'une fausse prémisse ; on peut envisager autrement que lui la tâche du gouvernement. Le Centre catholique est d'avis qu'on a assez révolutionné, assez démoli ; il est temps de refaire de l'ordre et de re*construire*.

Depuis quelques jours, au reste, on semble avoir changé de sentiment dans les milieux socialistes et radicaux. Sous la menace persistante de l'anarchie et à la vue des difficultés presque surhumaines qui s'opposent au rétablissement d'une vie nationale ordonnée, on se montre moins friand des respon*sabilités du pouvoir et on marque une incli*nation à chercher à droite des épaules complaisantes et du renfort.

Ainsi que nous l'avons dit, l'Allemagne ne peut se flatter d'être à l'abri de nouvelles convulsions. L'assemblée de Weimar est exposée à des imprévus. Si elle peut fonctionner, quand elle aura nommé un gouverne*ment régulier et qu'il s'agira de dissoudre* dans toute l'Allemagne les conseils révolutionnaires d'ouvriers et de soldats, de redoutables résistances se dresseront devant les pouvoirs réguliers. Ces perspectives expliquent *les avances qui se dessinent à l'adresse du* Centre, de la part des socialistes opportunistes et des radicaux.

* * *

Au congrès de l'Internationale, à Berne, l'ancien ministre français, Albert Thomas, *a sacrifié sur l'autel de la réconciliation so*cialiste ses griefs contre ses coreligionnaires politiques d'Allemagne. Les péripéties de cette conversion inattendue se sont déroulés dans l'intimité des entretiens particuliers ; les discours publics ne laissent pas aperce*voir les motifs impérieux qui l'ont dictée.* Ainsi, l'Internationale est rétablie, et le socialisme ne forme, dans tout l'univers, qu'un bloc contre la société bourgeoise.

* * *

La Belgique, qui souhaiterait fort de s'agrandir du Luxembourg et d'une portion de la Hollande, fait valoir aussi les raisons qu'on aurait de lui donner une partie de l'Afrique centrale et la Palestine.

Si les nations alliées ont fait main basse sur les colonies allemandes, il importe de retenir que les Belges n'ont pas d'abord franchi les limites du Congo pour faire une conquête. Vers le 15 août 1914, ce sont les *Allemands qui ont attaqué les postes belges* de l'Afrique centrale. Si, enfin, les Belges ont fini par prendre à l'ennemi des territoires considérables, ce fut après une guerre défensive, au prix d'une expédition meurtrière, jalonnée par de nombreux cadavres. Il semblerait donc tout naturel que la Belgique eût, comme part de colonies allemandes, le territoire qui confine au Congo.

Quant à la Palestine, les Belges invoquent le titre un peu lointain des croisades. Ils y ajoutent une raison d'intérêt international à laquelle il est juste de réfléchir. Toute grande puissance qui s'y installerait, disent-ils, menacerait les intérêts des autres : l'An*gleterre relierait par* là l'Egypte à l'Inde à travers la Mésopotamie ; la France serait trop près du canal de Suez pour que l'empire britannique n'en prît pas ombrage.

L'allégation de ce motif sera, croyons-nous, de peu d'effet sur la France et l'Angleterre, qui en sont à une telle cordialité que ni l'une ni l'autre n'oseraient se permettre le soupçon de la possibilité d'un désaccord.

* * *

L'Allemagne incroyante est à la recherche d'une nouvelle philosophie, car le matérialisme de Hæckel et le nietzschéisme, qui aboutissaient au culte de la force, sont répudiés maintenant que les espérances nationales ont été trahies et que l'Allemagne a moins envie de se faire craindre que de se *faire plaindre*.

La nouvelle formule est en train de prendre son essor : c'est l'expressionnisme. Terme d'art et de littérature plutôt que terme de philosophie, l'expressionnisme a cependant été adopté par les intellectuels allemands comme enseigne de la philosophie à la mode. L'expressionnisme est conçu comme l'antithèse de l'impressionnisme, formule d'un art qui était le reflet du matérialisme régnant. L'impressionnisme a tablé exclusivement sur la sensation physique ; l'expressionnisme détrône la sensation et lui substitue la conscience. Avec lui, rien ne compte que ce qui est expression de la vue *intérieure, des mouvements de l'âme, des* jugements de l'esprit. Bref, l'Allemagne incroyante revient au spiritualisme. Mais l'expressionnisme est une pauvre béquille, pour aider un peuple à marcher droit ! C'est un ferme christianisme qu'il faudrait.

Nouvelles diverses

Le roi d'Angleterre se rendra vraisemblablement à Bruxelles entre le 19 et le 25 février.

— Suivant le correspondant du *Daily Telegraph* à New-York, Mme Roosevelt, veuve de l'ex-président, s'embarquera demain pour venir visiter en France la tombe de son fils Quen*tin*.

— Le grand quartier général français, qui s'était transporté à Metz, s'est réinstallé à Chantilly, où il siégea en 1915 et 1916.

— Le général français Franchet d'Espérey est arrivé à Raguse (Dalmatie), où il a reçu un chaleureux accueil.

— Le gouvernement slovaque a fait, mardi, son entrée solennelle à Presbourg aux acclamations des Slovaques.

Au Conseil national

L'inéligibilité des ecclésiastiques

Berne, le 5 février.

Le débat sur l'incompatibilité que la Constitution fédérale établit entre les fonctions ecclésiastiques et le mandat de député au Conseil national — « est éligible tout citoyen laïque » — a occupé presque toute la séance de mercredi.

M. Knellwolf, pasteur à Cerlier et conseiller national en dépit de la constitution, a le mérite d'avoir posé la question. Toléré au parlement grâce à sa démission formelle comme pasteur et malgré la continuation de ses fonctions ecclésiastiques à titre de simple desservant, M. Knellwolf a hâte de voir sa situation régularisée avant les élections nouvelles. La solution imaginée par le député-pasteur ne manque pas d'originalité : il demande tout simplement que l'article constitutionnel soit déclaré non applicable aux pasteurs de l'Eglise réformée ! M. Daucourt, en apprenant, le 6 décembre 1918, le dépôt de la motion *Knellwolf, avait saisi la balle au bond* et déposé, à son tour, une motion réclamant la suppression pure et simple de l'incompatibilité constitutionnelle en question. C'était placer la question sur son *véritable terrain*.

La thèse développée ce matin par M. Knellwolf est la suivante : L'Eglise protestante ne connaît pas un état ecclésiastique spécial aux pasteurs ; le pasteur protestant est un simple laïque ; c'est là la véritable doctrine réformée, fondée par Luther et Zwingli et enseignée aux adhérents des Eglises protestantes dès l'enfance. M. Knellwolf a fait de son discours un mélange *d'attaques contre les jésuites, de citations de* textes des réformateurs, de rosseries à l'égard des sectes et des autorités ecclésiastiques réformées et de remarques assez flatteuses pour l'esprit de logique du droit canon catholique.

En présence de cette houillabaisse présentée par le pasteur laïque de Cerlier, M. Daucourt a simplement fait appel aux sentiments de justice et d'équité du parlement, en priant ses collègues *de souscrire à la suppression de l'inégalité su*rannée appliquée aux ecclésiastiques en matière électorale et d'écarter la solution bâtarde imaginée, pour ses besoins personnels, par M. Knellwolf. Après le député jurassien, M. Walther, de Lucerne, a insisté sur le fait que la tentative de M. Knellwolf amène logiquement la solution présentée par M. Daucourt. Les prêtres catholiques ont été spécialement visés par les chefs du *Kulturkampf, qui ont rédigé l'ar*ticle 75 de la Constitution. Pour sauver la face, on a étendu le principe de l'incompatibilité à toutes les confessions. Aujourd'hui, on a honte, avec raison, des méthodes de lutte d'autrefois et on effacerait volontiers les souvenirs qui restent de cette période agitée où la majorité proscrivait les représentants les plus autorisés de la minorité. Mais, seule, la suppression de la disposition en *question constituerait une solution* correcte.

Au nom du groupe socialiste, M. Brand a repoussé la proposition de M. Knellwolf et s'est rallié à la motion Daucourt, qui répond au principe de l'égalité des citoyens.

Très intéressant discours de M. Burren, libéral bernois et directeur des cultes du canton de Berne. Il a constaté que, en fait, les pasteurs *réformés ne partagent pas tous les opinions de* M. Knellwolf au sujet de leur caractère laïque. En théorie, M. Knellwolf a raison, mais, en pra*tique*, les pasteurs réformés se considèrent comme constituant un état spécial et ils en tirent les conséquences. Il est juste de procéder par la voie indiquée par M. Daucourt. M. Burren repousse le principe d'incompatibilité, introduit dans notre droit public par les ennemis *de la religion ; il ne voit pas de bon œil le pas*teur faire de la politique ; mais c'est une question d'opportunité. La Constituante bernoise d'il y a trente ans a vu plusieurs députés ecclésiastiques, entre autres le doyen Hornstein, qui s'est révélé un représentant distingué de l'éloquence parlementaire. Même dans le cas de la suppression de l'incompatibilité, les députés ecclésiastiques au Conseil national resteront une *rareté*.

M. Platten a souligné la déclaration de son ami Brand, et M. Forrer, de Saint-Gall, a opposé, à la thèse de M. Knellwolf, la constatation que la constitution n'entend pas se baser sur de spécieuses définitions théologiques. Aussi, il serait inadmissible que l'exclusion ne soit appliquée qu'aux prêtres catholiques ; c'est pratiquement le cas, grâce à une interprétation abusive du principe *constitutionnel ; mais l'inéga*lité ne saurait être rendue plus éclatante encore par l'adoption de la proposition de M. Knellwolf. « Je proclame ici, dit M. Forrer, que catholiques et protestants ont été de tout temps des confédérés également fidèles ; il y a eu des exceptions des deux côtés. »

M. Forrer s'est abstenu, on le voit, de conclure dans le sens de la motion Daucourt ; il s'est imposé cette réserve, pensons-nous, en sa qualité de chef du groupe radical.

Finalement, M. le conseiller fédéral Muller a accepté les deux motions pour étude et rapport, tout en déclinant les arguments de M. Knellwolf et en avouant que la logique est du côté de M. Daucourt.

M. Muller, de très bonne humeur, a fait part *qu'il a failli se mettre dans la même situation* que M. Knellwolf, ayant commencé des études théologiques, mais il a changé à temps de bord. *(Rires.)* « M. Knellwolf a attaqué les juristes, mais il a procédé comme un avocat ! M. Knellwolf est trop modeste en arguant du caractère laïque des pasteurs protestants qui, quoi qu'il en dise, occupent une situation spéciale et réclament leurs privilèges d'état ! »

M. Muller, qui a été un radical avancé, n'a cependant pas de peine de convenir que les luttes confessionnelles sont des choses d'autres temps. *Tempi passati !* Nous ne verrons pas seulement les ecclésiastiques rentrer dans le parlement, mais les femmes y entreront aussi. Et il est encore plus malaisé de répondre aux femmes qu'aux théologiens. *(Hilarité prolongée.)* Le Conseil fédéral accepte donc les deux motions et fera rapport.

On a l'impression que les choses sont mûres et que la loi d'exception va être abrogée prochainement.

Le budget militaire

On reprend la discussion du budget militaire. MM. Widmer, Eisenring, Rochaix ont encore apporté des doléances contre les organes de l'assurance militaire, pendant que MM. Straumann, Caflisch, Keller et Decoppet, conseiller fédéral, ont exposé les raisons dites inévitables qui ont causé le désordre signalé. On réorganise les *services* et on revisera la loi.

M. Speiser n'a pas manqué l'occasion de tirer une leçon du débat. Il a opposé, à la centralisation *bureaucratique fédérale, la décentralisa*tion à l'aide des cantons.

Quant au postulat de M. Evéquoz, dont nous avons parlé hier, M. Motta s'est déclaré d'accord au fond et n'a demandé que quelques mois de confiance encore pour le régime actuel qui fera place aussitôt que possible au contrôle budgétaire régulier du parlement.

Le postulat a été écarté par 51 voix contre 28. *On a adopté le postulat de la commission con*cernant un budget complémentaire à présenter pour l'aviation et le service des automobiles.

Jeudi, on entamera le gros morceau de la limitation des pleins pouvoirs.

AU CONSEIL DES ÉTATS

La mission de M. Ador à Paris

Berne, 5 février.

La séance de ce jour, au Conseil des Etats, a débuté par d'importantes communications du président de la Confédération sur son voyage à Paris et sur ses entrevues avec les chefs d'Etat *des puissances alliées*.

C'est en réponse à l'interpellation Düring que M. Ador a fourni au Parlement ces précieux renseignements.

M. Düring avait déposé hier, avec MM. Geel, Pettavel, Rutty, Simon, Soldini, Usteri, Winiger, l'interpellation suivante : « Les soussignés prient le Conseil fédéral de donner des précisions sur les motifs et les résultats de la mission du président de la Confédération à Paris. »

Développant cette interpellation, M. Düring a justifié sa démarche en disant que le voyage officiel du président hors du territoire suisse est un événement trop extraordinaire pour que le Parlement ne soit pas mis au courant des circonstances de ce voyage. Des bruits divers et incontrôlables ont circulé. Il importe que l'opinion soit fixée sur le but et sur les résultats de la mission de M. Ador, pour autant que notre politique extérieure et intérieure ne soit pas compromise par des éclaircissements que nous demandons.

La réponse du président de la Confédération est aussi complète qu'on pouvait la souhaiter dans la phase actuelle des événements. Elle a pleinement satisfait les interpellants. M. Düring a été surtout heureux d'apprendre que M. Ador a subordonné l'entrée de la Suisse dans la Société des nations à la garantie de sa pleine indépendance et de sa neutralité.

Je vous transmets ici la première partie des *intéressantes déclarations de M. Ador*.

DÉCLARATIONS DE M. ADOR

Rien de plus légitime et de plus naturel que *le désir exprimé par les interpellateurs.*

Le parlement est en droit de recevoir de ma part des explications sur le but de mon voyage à Paris et sur les résultats qu'on peut en espérer.

Obtempérant à ce désir, je vous exposerai donc franchement et aussi complètement que possible ce que j'ai fait à Paris et ce que j'ai essayé d'obtenir. Mon voyage avait un triple but :

1° Prendre un contact avec les représentants des puissances réunis à Paris pour les remercier de ce qu'ils ont fait pour notre pays pendant la guerre.

2° Exposer notre situation économique et politique.

3° Exprimer nos vœux et nos désirs concernant certains problèmes d'intérêt général.

C'est presque une banalité que de dire que l'heure est particulièrement solennelle. Nous vivons des journées historiques.

Les questions qui se discutent à Paris sont de la plus haute importance pour l'avenir du monde. L'humanité souhaite ardemment un avenir meilleur, elle a soif de paix et d'union entre les peuples et veut prendre toutes les précautions possibles pour éviter le retour d'une guerre qui a accumulé tant de ruines et causé tant de *souffrances*.

Le Conseil fédéral a estimé avec moi que, si la Suisse n'a point à prendre part aux délibérations relatives au traité de paix, elle ne devait cependant pas s'isoler et se laisser ignorer. Si nous ne pouvons rien exiger, du moins avons-nous beaucoup de demandes à formuler, et le droit d'être entendus avec bienveillance en cherchant à créer de bonnes dispositions et en faisant comprendre l'urgence de certaines solutions.

Rien ne remplace les conversations officieuses avec des personnages officiels. Bien des malentendus se dissipent ainsi et l'on obtient souvent de bien meilleurs résultats en parlant librement, franchement, sans réticence plutôt qu'en déposant de longs mémoires savamment rédigés.

Je suis donc allé à Paris à titre officieux, sans mandat officiel, profitant d'anciennes relations personnelles pour entrer en contact avec les hommes d'Etat éminents qui représentent les grandes puissances occidentales.

L'accueil que j'ai reçu du président de la République, des membres du gouvernement français dont j'ai été l'hôte, du président Wilson, de M. Clémenceau, de tous les ministres français que j'ai vus, de M. Lloyd-George, de M. Orlando, de M. Huysmans, ministre des finances de Belgique, de M. Vénizélos, de M. Léon Bourgeois et de bien d'autres grands personna*ges a été particulièrement cordial et sympathi*que. J'ai été l'objet de prévenances et d'attentions de tous genres qui m'ont profondément touché. J'étais fier et heureux de voir ainsi mon pays honoré et respecté. J'ai remercié M. Wilson de ce qu'il a fait pour nous.

« Tout ce que nous avons fait, m'a répondu le président, nous l'avons fait du fond du cœur. Nous aurions désiré faire davantage, mais nous ne le pouvions pas. Je sais que vous avez passé par des moments extrêmement difficiles, et, dans ces moments-là, j'ai pensé à votre pays avec une sympathie inquiète en déplorant de ne pouvoir vous assister plus complètement. »

J'ai abordé ensuite avec les hommes d'Etat, réunis à Paris les questions économiques. Nos industries ont besoin de travailler. Pour éviter un chômage désastreux, il est urgent que nous renouvelions nos approvisionnements de charbon et autres matières premières. On m'a fait remarquer que la crise du charbon est une crise mondiale. La production générale ne suffira pas. Dans la conversation que j'ai eue avec M. Loucheur, ce ministre m'a dit que la Suisse devait hâter l'électrification de ses chemins de fer. La France songe à nous livrer chaque mois 70,000 à 75,000 tonnes de charbon du bassin de la Saar et 20,000 tonnes tirées d'autres régions. Nous devrions, pour nos besoins, recevoir 250,000 tonnes par mois. Nous aurons donc à chercher dans le bassin de la Ruhr ce que la *France ne peut nous fournir*.

Mais nous espérons obtenir de la Belgique 30,000 tonnes de briquettes par mois. Le maréchal Foch m'a donné l'assurance que l'autorité militaire des troupes d'occupation sur les deux rives du Rhin ne ferait aucune opposi*tion au transport du charbon sur les voies* ferrées de ces territoires.

Une autre difficulté provient de la crise des transports. La France a besoin de son matériel roulant pour évacuer les *prisonniers* et ravitailler les pays menacés de la famine. Néanmoins, elle est disposée à nous aider de tout son possible et favorisera notre importation de matières premières, notamment pour l'industrie *de la broderie, de l'horlogerie et des machines.* M. Claveille, ministre des transports, s'est montré particulièrement disposé à favoriser notre industrie en lui faisant réparer des wagons et des machines.

J'ai fait ressortir la nécessité pour notre pays d'exporter ses produits manufacturés. Il est désirable qu'on nous accorde l'augmentation des contingents admis en France et en Angle*terre, soieries, rubans, horlogerie, machines*, etc. Nous avons reçu, à ce sujet, les meilleures assurances de M. Clémentel. Mais la production industrielle de la France est elle-même dans une passe critique. Il faut permettre tout d'abord

aux industries françaises et belges de se reconstituer.

Nous avons traité ensuite les questions d'ordre général. Tout d'abord l'internationalisation du Rhin et des voies ferrées continentales. Pour la question du Rhin, nous pouvons nous appuyer sur les intérêts concordants de la Hollande, de l'Angleterre, de la France, de l'Amérique, de l'Allemagne et de la Belgique. Nous revendiquons, en outre, le libre accès à la Méditerranée par le Rhône, et à l'Adriatique par le Pô.

Quant à la question des zones franches, j'ai de bonnes raisons de croire que les négociations dirigées par M. Pichon et M. Dutasta aboutiront à l'entente.

J'ai exprimé aussi le désir d'un accord international pour la réduction de la journée de travail dans les exploitations industrielles.

Enfin, j'ai accordé toute mon attention au gros problème de la Ligue des nations. Dans la pensée du président Wilson qui, tout en s'inspirant d'un grand idéal, sait qu'il représente un peuple éminemment pratique, il s'agit de créer un organe international assez robuste pour remplir la haute mission de contrôle mondial qui doit remplacer les interventions et pressions traditionnelles, c'est-à-dire la guerre. Il faut, pour cela, que la Ligue dispose de moyens efficaces pour faire respecter et exécuter ses sentences. Les projets préparés par les Américains, Anglais, Français et Italiens prévoient tous, autant qu'on peut le savoir, une alliance indissoluble des Etats égaux en droits et en obligations, avec des organes ayant un siège permanent dans un territoire déclaré inviolable. Ces organes pourront être conseil de médiation, cour internationale de justice, cour des conflits, conférence des Etats.

Je remets à demain la dernière partie de l'exposé de M. Ador.

La Suisse et la Ligue des nations

La délégation des affaires étrangères du Conseil fédéral a examiné hier, mercredi, le texte proposé par le Département politique, d'un mémorandum sur la neutralité de la Suisse et les rapports entre cette neutralité et la future Ligue des nations.

Le Conseil fédéral se prononcera sur cette question dans sa prochaine séance et il fera à ce sujet une communication aux Chambres et à la presse.

Le parti radical et l'assurance-vieillesse

Le comité central du parti radical, réuni à Berne, a adopté, au sujet de l'assurance-vieillesse et invalidité, une résolution disant notamment que le comité salue les efforts en vue de fournir les ressources nécessaires à la réalisation de l'assurance-vieillesse et invalidité sur le terrain fédéral ou cantonal. Le comité se réserve d'appuyer une initiative populaire qui poursuivrait le même but, si le Parlement ne résolvait pas la question d'une manière satisfaisante.

Cette résolution permet de chercher une autre base financière que l'impôt direct pour l'assurance-vieillesse et invalidité. Une minorité proposait d'appuyer purement et simplement l'initiative bâloise en faveur de la motion Rothenberger.

Aucun représentant romand n'assistait à la séance du comité.

LE DÉPUTÉ CONTREBANDIER

Un voyageur venant de Suisse a été arrêté, dernièrement à Constance, pour contrebande de montres et de bijoux. Ce personnage n'est rien de moins qu'un député à l'Assemblée nationale badoise, M. Grosshans, typographe à Constance.

Le journal des socialistes badois cherche à excuser ce mandataire du peuple en déclarant que, entre Bâle et le lac de Constance, tout le monde fait de la contrebande et que, au surplus, M. Grosshans ne s'y livrait que pour se procurer de l'argent en vue de lancer une nouvelle feuille socialiste.

L'Internationale à Berne

TROISIÈME JOURNÉE

Berne, 5 février.

La Société des nations

M. Wibaut, président de la commission de la Ligue des nations, annonce que la commission est arrivée à une résolution unanime. Celle-ci déclare que l'idée de la société des nations est basée sur la collaboration de la classe ouvrière. Toutes les nations doivent en faire partie avec droits égaux. Son premier devoir sera la prohibition de toute guerre et le désarmement complet. La ligue disposera de moyens économiques qui constituent des sanctions suffisantes. Ses fonctions comprennent la régularisation de l'utilisation des matières premières et la charte du travail.

M. Locker réclame pour les Juifs la libre entrée dans chaque nation. L'Internationale doit examiner la question juive.

M. Troelstra parle de la conférence de Paris, qu'il qualifie de « nouvelle blague historique ». Deux millions de prisonniers allemands sont encore retenus hors de leur pays. Troelstra réclame la conclusion d'une vraie paix de justice. Au parti socialiste d'y veiller.

M. Edgar Milhaud, au nom de la délégation française, dit :

La formule socialiste du régime de paix s'oppose à cet autre régime de paix et d'arbitrage, où les armes demeurent cependant *l'ultima ratio*.

Le droit à la guerre n'existera plus et les armements, devenus organes sans fonction, disparaîtront. Le droit de la cour d'arbitrage ira jusqu'aux rectifications éventuelles de frontières.

Reste le problème des sanctions, que l'on cherchera dans le domaine économique, avec, comme réserve ultime, une intervention armée concertée.

M. Ramsay Mac Donald : La Ligue des nations, ne doit pas être une ligue de spoliation ; elle ne doit pas être exclusive, mais l'expression d'un monde nouveau. La Ligue ne doit être qu'un tribunal. Aucun compromis n'est possible entre armement et désarmement.

La Ligue ne doit pas être une Ligue de gouvernements, mais de parlements nationaux.

M. Cachin déclare que, tant qu'existera le capitalisme, la guerre sera toujours possible. Or, aujourd'hui, les convoitises des capitalistes victorieux sont déchaînées. Nous faisons donc toutes réserves sur la forme de la Société des nations, qui sera une désillusion si elle est dépourvue de certaines garanties.

Mme Snovden, du parti ouvrier indépendant anglais, croit que seul le suffrage féminin dans tous les pays créera une base démocratique solide pour une ligue des peuples.

Le débat sur la Ligue des nations est interrompu.

M. Huysmans propose de réduire la durée des discours, afin d'arriver à une conclusion ; les questions territoriales devront encore être traitées.

LE PROJET DE LIGUE DES NATIONS

La résolution concernant la Ligue des nations dit que l'union de tous les peuples dans une association intime a toujours été un des objets fondamentaux du socialisme international.

La Ligue doit être constituée par les parlements de tous les pays. Toutes les nations organisées sur le droit de libre disposition doivent faire partie de la Ligue des nations ; tous les membres de cette Ligue doivent avoir des droits égaux et des devoirs égaux.

La première tâche de la Ligue des nations sera la prohibition de toute nouvelle guerre et de tout armement. La Ligue doit créer une cour internationale qui, par la médiation et l'arbitrage, préviendra et réglera tous les conflits, y compris ceux qui sont considérés comme touchant à l'existence et à l'honneur des Etats. Cette cour internationale doit avoir la compétence, après consultation des peuples intéressés, de rectifier les frontières quand la nécessité s'en fera sentir. La Ligue des nations doit abolir tous les armements permanents et amener le désarmement complet.

Si une force armée est rendue nécessaire par la situation internationale, elle sera placée sous le contrôle de la Ligue ; la Ligue dispose de moyens de pression économique pour imposer ses décisions en cas de besoin. La Ligue des nations doit, en outre, prévenir toute guerre économique par l'établissement d'un régime basé sur le libre-échange, le libre accès à tout pays, la porte ouverte dans les colonies et le contrôle international des grandes voies de communication mondiales.

Si les nations établissent des tarifs douaniers, ceux-ci devront être soumis à l'approbation de la Ligue des nations.

Les fonctions de la société comportent l'établissement d'une charte internationale du travail.

L'accord conclu entre Français et Allemands

Le président, M. Branting, communique que, sur la base d'une déclaration du parti majoritaire allemand, on a abouti à un accord au sein de la commission au sujet d'une résolution sur la question des responsabilités. Cette déclaration allemande dit que, par la révolution, le prolétariat allemand a renversé l'ancien régime responsable de la guerre et l'a anéanti. La social-démocratie allemande a montré par là qu'elle a fait usage de toute sa vigueur pour rétablir l'Internationale, d'accord avec les socialistes de tous les pays, et créer une Ligue des nations socialiste.

Après cette déclaration, la commission propose à l'unanimité une résolution disant que la conférence de Berne reconnaît qu'elle est au clair sur la question des responsabilités immédiates de la guerre, soit par les explications des majoritaires allemands, soit par l'état d'esprit révolutionnaire de la nouvelle Allemagne. La conférence salue la révolution allemande, constatant que la voie est maintenant libre pour un travail en commun de l'Internationale. Les déclarations ultérieures faites par les délégués allemands au cours des débats, sur la Ligue des nations, ont convaincu la conférence qu'une union de la classe ouvrière de tout l'univers serait le moyen le plus efficace pour réprimer le militarisme et toutes les tentatives d'anéantir la démocratie internationale.

La conférence attend avec confiance les préparatifs du futur congrès international lorsque sa convocation pourra avoir lieu dans des conditions normales, congrès qui portera son jugement sur la question des responsabilités de la guerre.

M. Branting recommande à la conférence de voter à l'unanimité la résolution.

M. Albert Thomas donne les raisons qui l'ont amené à voter la résolution, mais cela, dit-il toutefois, pas d'un cœur joyeux. La discussion sur la question des responsabilités doit rester ouverte.

M. Thomas déclare que sa confiance en les majoritaires allemands n'est pas encore complètement rétablie.

M. Thomas se réjouit que la conscience allemande se réveille. Il sera dès maintenant en état d'éclairer les masses en France et de leur expliquer que la révolution allemande ne peut pas être mise en doute, comme veut bien le dire certaine presse française. L'orateur déclare ne pas s'opposer à la résolution, malgré le sentiment français ; il rappelle la mémoire des soldats socialistes de France qui, en 1914, ont marché non pas pour eux, mais pour la liberté des autres. Pour remplir le dernier vœu des soldats mourants, une paix durable doit être établie, rendant impossible toute guerre dans l'avenir. C'est pour ces raisons que M. Thomas se déclare d'accord sur la résolution proposée.

M. Renaudel se joint, par une courte déclaration, aux paroles de M. Thomas.

Au vote, la résolution concernant la question des responsabilités est adoptée par toutes les voix, sauf une, celle de M. Milhaud (France).

La séance est levée à 7 h. 20.

EN ALLEMAGNE

L'Assemblée nationale à Weimar

Le corps de gendarmerie, fort de 1000 hommes, sous le commandement du général Merker, est arrivé à Weimar, où il exercera le service d'ordre pendant la session de la Constituante.

Le conseil des soldats des troupes du XIme corps cantonnées à Weimar a protesté contre l'arrivée de la gendarmerie, en déclarant que le service d'ordre incombait aux troupes de la garnison de Weimar.

* * *

Lundi, Weimar s'est trouvé isolé du réseau téléphonique allemand par suite d'une manœuvre exécutée par le personnel téléphoniste les villes d'Eisenach, Gotha et Erfurt, par où passent les communications avec Weimar. C'était un coup des socialistes indépendants, qui ont voulu montrer que la Constituante était à leur merci.

Il est question d'établir un service de poste aérienne entre Berlin et Weimar.

* * *

Dimanche, une centaine de soldats et de civils armés sont partis d'Eisenach pour Weimar au cri de : « A bas le gouvernement Ebert-Scheidemann ! » A Gotha, une autre troupe armée s'est mise en marche de la même façon. Ces bandes ont été arrêtées et désarmées en route.

Un appel à la révolution

Le *Drapeau rouge*, organe des partisans de Liebknecht, a recommencé à paraître. Son premier numéro contenait un manifeste du parti communiste où on lit les phrases suivantes :

« La révolution prolétarienne approche à grands pas... La majorité du prolétariat doit s'exciter à la ferme résolution de s'emparer de la dictature. Le moment n'est pas encore venu... Dans quelques semaines ou dans quelques mois, l'idée sera mûre... Le gouvernement guette l'occasion de l'étouffer dans le sang. Le prolétariat doit éviter de la lui fournir et de s'offrir en holocauste à ses bourreaux par des manifestations inconsidérées... Avant tout, il faut exiger partout la réélection des conseils d'ouvriers... Le temps travaille pour nous... L'heure de notre victoire approche. »

Les émeutes de la faim à Vienne

Vienne, 5 février.

(Gazette de Francfort.) — A la suite de la diminution de la ration de viande de 100 grammes par tête et par semaine, il s'est produit aujourd'hui des émeutes, des manifestations et des pillages de magasins de denrées, de restaurants et d'hôtels. Les désordres ont pris une grande extension et ont duré jusqu'au soir. Y ont pris part beaucoup de jeunes gens, des sans-travail, ainsi que des ouvriers des chantiers de bateaux et de la manufacture de tabacs de l'Etat.

La détresse de Lemberg

Le Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, a reçu, par courrier spécial, des précisions sur la situation en Pologne et particulièrement à Lemberg.

Les 20 et 21 janvier, deux de ses délégués, le capitaine Wasels et M. Georges Montandon, ont pu pénétrer dans la ville.

« La situation à Lemberg, disent-ils, est extrêmement grave. Les conduites d'eau ont été coupées ; les rues n'ont pas été nettoyées depuis longtemps et l'absence d'eau est particulièrement pénible dans les hôpitaux pour les soins à donner aux malades et blessés. La situation alimentaire est très précaire ; les denrées n'ont plus de prix, bœuf 20 couronnes le kilo, porc 30 et 50 couronnes, beurre 200 couronnes. L'entretien d'une personne dans des conditions modestes coûte au minimum mille couronnes par mois. Les hôpitaux sont dans une véritable détresse. A l'Ecole technique, pour 480 malades et blessés, on ne peut distribuer que 30 litres de lait par jour ; à l'hôpital civil, pour 430 malades et blessés, 16 litres. Le manque de matériel de pansement est particulièrement regrettable ; on remplace les bandages en toile par du papier. La réserve d'ouate est de 6 kilos seulement pour l'hôpital civil. La mortalité est très grande, surtout chez les enfants et les nourrissons. A la Maternité, dans une période de deux mois, sur 91 enfants, un seul a survécu. »

Brésil et Saint-Siège

La Légation du Brésil auprès du Vatican a été, à la demande du gouvernement de Rio-de-Janeiro, élevée au rang d'ambassade. Le nouvel ambassadeur sera le ministre actuel, M. Magalhaes de Azevedo, qui occupe sa charge depuis sept ans déjà à la grande satisfaction du gouvernement brésilien et du Saint-Siège.

La conférence de Paris

Londres, 5 février.

Sir Gordon Ewart, procureur général, a fait mardi, à la conférence de la paix, une brève déclaration sur le point de vue anglais au sujet de la punition des infractions aux lois de la guerre commises par l'ennemi. Il a dit notamment :

« Nous sommes d'avis que les coupables doivent recevoir, le plus promptement possible, un juste châtiment. Quels sont exactement les coupables ? De quels crimes sont-ils accusés ? A l'aide de quels procédés le châtiment leur sera-t-il imposé ? Ce sont là autant de questions qui nécessitent l'étude la plus attentive. Il est opportun également de ne pas discuter ces questions en public comme tant d'autres soumises à la conférence de la paix. La commission des infractions et de leur châtiment procède en réalité à une instruction en matière criminelle, et le secret est aussi important que la promptitude.

« Trois sous-commissions ont déjà été nommées ; l'une pour le groupement et l'examen des faits, les deux autres pour l'étude des points de droit. Mais ces accusations devront se baser sur des preuves.

« Il serait peu convenable d'expliquer en détail les travaux de cette commission et de publier les résultats obtenus à l'heure actuelle. Mais on doit dire à la vérité qu'une grande quantité des documents des plus intéressants ont déjà été réunis et que le travail se poursuit sans relâche. »

Paris, 5 février.

(Officiel.) — La commission des « réparations » réunie dans la matinée de mercredi a procédé à un échange de vues au sujet de l'affirmation des principes sur lesquels reposent le droit à la réparation des dommages causés par l'ennemi.

Les différentes délégations feront parvenir les mémoires qu'elles croiront devoir présenter à ce sujet et que la commission discutera lundi. La commission pour la « Ligue des nations » a commencé la discussion du projet qui lui a été soumis. Un préambule et deux articles ont été provisoirement adoptés.

Des progrès satisfaisants sont faits sur les autres parties du projet.

La question d'une représentation des autres puissances à la commission a également été discutée.

La commission se réunira de nouveau dans la soirée.

Le départ du président Wilson

Le *Daily Mail* annonce que le président Wilson s'embarquera pour les Etats-Unis entre le 12 et le 16 février à bord du *George-Washington*, navire sur lequel il est arrivé.

Ce navire, qui sera d'ailleurs utilisé comme transport, n'aura à bord comme passagers civils que le président et sa suite immédiate.

Bolchévistes échangés

Copenhague, 4 février.

Le navire danois *Russ*, transportant les bolchévistes russes rendus par la France afin d'être échangés contre les Français retenus en Russie, est parti samedi. Il est arrivé à Hangoe mardi soir. Un train spécial transportera les bolchévistes à la frontière russo-finlandaise, où l'échange des prisonniers aura lieu. A bord du *Russ* se trouvera également M. Duchesne, consul de France à Pétrograd.

---

25 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'étreinte du passé

par HENRI ARDEL

Vania eut un imperceptible tressaillement. Les paroles du Père Cyriane, c'était la lointaine menace de la foudre, dans un beau ciel d'été, lumineux et brûlant.

La voix soudain assourdie, elle pria :

— Mon Père, je vous le demande... de toute mon âme ! ne me parlez jamais du passé !... Il ne peut plus... il ne *doit* plus *être* pour moi... Il y a sept années de ma vie que je suis parvenue à rejeter dans... un gouffre où il faut qu'elles demeurent désormais...

Le prêtre écoutait, pensif, sans un mot.

— Oui, une autre Vania a existé... C'est pour moi une sœur aînée qui est morte et que je laisse dans le repos qui est... enfin !... sa part... Il n'y a plus aujourd'hui que la Vania de Michel qui veut donner et recevoir le bonheur qu'elle connaît maintenant... Ah ! mon Père, pour le garder, ce bonheur, si vous saviez comme je suis résolue à tout !... Je crois si fermement que la volonté d'être heureuse en est la première source !... Et je veux l'être, heureuse, enfin !

Le regard profond du Père Cyriane effleura le clair visage, dont le dessin fragile s'était accusé en ligne d'une énergie imprévue. Et quel accent de décision passionnée — presque violente ! — vibrait dans le contralto musical de la voix ! Ah ! quel monde semblait enfermer l'âme de cette jeune femme... Michel y avait-il pénétré ?...

Songeur, il dit, très bon :

— Je regrette, mon enfant, d'avoir réveillé pour vous de pénibles souvenirs, alors que je désirais, au contraire, vous témoigner ma sympathie, mon intérêt...

Les lèvres, un instant frémissantes, retrouvaient leur sourire.

— Votre sympathie... votre intérêt... merci, mon Père, de ce que vous veuliez bien m'accorder !... Oui, il y a, derrière moi, des années, des heures... oh ! oui des heures !... qu'il me faut oublier, pour être vraiment la femme de Michel... Mais ne croyez pas que je renie tout mon passé... Ma jeunesse me demeure très chère, si... comment dirai-je ?... si austère qu'elle ait été... Si dure même ! je m'en aperçois quand je la compare à celle de Monique. Mais je ne regrette pas qu'elle ait été ainsi ?...

— Pourquoi ?

— Parce que je lui dois d'être solidement trempée, telle que mon père le souhaitait... Il avait tant souci de mon avenir ! Or, il jugeait indispensable de m'habituer à tout supporter... Et je crois, vraiment, que j'ai tout supporté...

Elle s'arrêta un peu... Puis, comme si elle eût obéi à la silencieuse interrogation du Père, elle continua, et un sourire errait sur son visage où semblaient successivement passer des clartés et des ombres, — si profondes :

— J'ai eu froid comme les plus pauvres... J'ai connu des soirs... je me le rappelle bien !... où nous n'avions que du pain à manger, parce que mon père avait dépensé toutes ses ressources, *toutes*, pour secourir des compagnons dans la misère... Il me le racontait tout simplement — car nous étions très unis ! — mais avec tant de ferveur heureuse que je trouvais toute naturelle sa conduite... C'était une sorte de saint !... — laïque !... puisqu'il n'avait aucune religion... Et c'est même pour cela...

Elle eut, de nouveau, son indéfinissable sourire :

— ... que Michel m'appelle « sa petite païenne », car aucune croyance ne m'a été donnée. Mon Père, je sais que vous êtes un grand prédicateur... Michel m'a dit que, sans doute, cet hiver, vous prêcheriez encore à Notre-Dame... J'irai vous entendre pour m'instruire... Je voudrais posséder la foi de Michel... si possible...

— Si possible ?

— Oui... Il faut que la conviction s'impose à moi... Autrement, pratiquer ne serait que de l'hypocrisie. Et pas plus Michel que moi, nous n'accepterions qu'il en fût ainsi. Ce serait indigne de nous ! Ne trouvez-vous pas aussi ? C'est encore à mon père que je dois ce besoin d'agir seulement d'après ce que je pense ! Ah ! quelle petite âme pure j'étais quand il a disparu brusquement... C'est alors que j'aurais dû rencontrer Michel...

— Parce que ?

— J'étais, moralement, plus à sa hauteur.

Elle s'interrompit ; et le Père comprit qu'elle regardait vers les jours disparus. La voix un peu lente, elle finit :

— J'étais toute sous la belle influence de mon père !...

Le prêtre eut un involontaire mouvement. Il savait quel révolutionnaire militant avait été Serge Ostrowski... Des existences s'étaient trouvées détruites dans des attentats dont il était l'un des plus inflexibles instigateurs... Cette jeune femme l'ignorait donc ? Ou l'absolvait-elle ?

Vania comprit la protestation qui s'élevait dans la pensée du Père Cyriane et avec une sorte d'autorité ardente et grave, elle continua :

— Mon père pouvait se tromper, mais c'était avec une telle sincérité !... Le seul désir d'un bien supérieur à accomplir le dirigeait... Sa pensée était aussi élevée que généreuse et forte... Je ne peux pas le juger. J'ai vécu près de lui, par lui, dans notre pauvreté, des jours inoubliables, quand j'étais une petite étudiante passionnée par mes études de médecine, par mon travail au Conservatoire, car j'adorais déjà la musique... Ah ! quel temps béni que celui-là !... Mais, mon Père, je vous occupe de moi bien indiscrètement !... Michel a l'air tout à fait intrigué de notre apparté !

Le Père eut un amical sourire :

— Il n'en a pas l'air mécontent, en tout cas !.. Mais vous avez raison, madame, soyons corrects et rentrons dans la conversation générale...

Le dîner s'achevait, d'ailleurs. Et Mme Corbiéry, presque aussitôt, donna le signal de se lever de table.

Michel, alors, tandis que des groupes se formaient dans le salon, se rapprocha du prêtre.

— Eh bien, Père, vous avez fait connaissance avec notre jeune dame ?... J'ai vu que vous aviez bien voulu vous montrer très accueillant pour elle... Et je vous en remercie...

— C'est ta femme ! Michel... Et puis, elle-même est très... intéressante !

— Oui, vous dites vrai... C'est une nature d'une richesse rare...

— Alors, Michel, autant qu'elle, tu es heureux ?

Avec une sorte de ferveur, ardente et contenue, il dit :

— Je le suis comme jamais je n'aurais imaginé qu'on pût l'être !

— Michel, pour que la joie et la paix demeurent en toi, ne l'aime pas d'un amour trop purement humain.

Un geste d'épaules lui échappa, tandis qu'un éclair flambait dans ses yeux.

— Est-ce que je sais comment je l'aime !... C'est avec le meilleur, comme avec le plus mauvais qui existe en moi... Avec tout mon être !... Ah ! Père, c'est effrayant et merveilleusement exquis, de sentir qu'on appartient tout entier à une créature qui est vôtre !

— Michel, Michel !... prends garde... Tu aimes trop !... Tu aimes follement !...

— Oui... je le crois... Il y a des moments où je ne me reconnais plus... Mais c'est une telle ivresse !... Et avouez que c'est mon droit... Je n'ai pas gaspillé ma jeunesse à tous les vents, et une récompense m'est bien méritée... Vania est ma femme !... la compagne d'élection que j'ai si longtemps cherchée... L'avenir, que sera-t-il ?... Je ne me le demande pas... Je veux jouir pleinement du présent !

— Et c'est la sagesse. C'est toi qui as raison, Michel... Profite des heures bénies que Dieu t'accorde !...

(A suivre.)

Toute demande de changement d'adresse doit mentionner l'adresse précédente.

Les trésors de la mer

On peut évaluer à près de 15 millions de tonnes ce qui a été coulé depuis août 1914. La valeur moyenne des chargements par tonne de navire étant d'environ 2500 francs, cela représente plus de 40 milliards ; étant donnée la densité des sinistres en 1917, on peut calculer d'ailleurs que les pertes marines y furent en moyenne d'environ *50 millions par jour.*

En vue de récupérer une partie de ces richesses et surtout les navires (car ici, le contenant vaut plus que le contenu), l'Angleterre a entrepris une œuvre admirable.

Déjà 450 navires coulés au moins ont été, à ce jour, déjà récupérés par la « Salvage Section » anglaise, représentant avec ce qui subsistait de leurs cargaisons une valeur d'environ 750 millions de francs.

Ce qui a rendu possible l'œuvre de la « Salvage Section » et lui promet des lendemains encore plus fructueux, c'est que la plupart des navires coulés dans cette guerre l'ont été non loin des côtes d'Europe et dans la mer du Nord, dans des régions où les fonds atteignent rarement 100 mètres.

Les méthodes employées utilisent tous les perfectionnements de la technique moderne. Les *deux principaux procédés classiques* de renflouage étaient ceux-ci : dans le premier, on construit autour du navire une cloison formant enceinte étanche ; on l'assèche ensuite et, l'épave étant à découvert, on peut la réparer à loisir dans cette sorte de bassin de radoub improvisé. C'est ainsi que fut renflouée l'épave du *Maine* à la Havane. Dans l'autre procédé, on fixe à l'épave des chaînes portées par des allèges et qu'on raidit à marée basse, on amène ensuite l'épave en partie soulevée sur des fonds plus hauts et ainsi de suite jusqu'au port.

Mais les Anglais n'emploient que rarement, aujourd'hui, ces procédés classiques, qui ne sont valables vraiment que pour les épaves à faible profondeur. La méthode de la « Salvage Section » consiste à employer comme allège le navire coulé lui-même, que l'on répare complètement au fond de la mer et dont on expulse ensuite l'eau au moyen d'admirables et puissantes pompes sous-marines, dont sont munis les bateaux sauveteurs ; le navire remonte de lui-même à la surface. Ce travail de réparation sous-marine est rendu aisé par les perfectionnements récents des scaphandres. Le scaphandrier porte lui-même un réservoir d'air comprimé dont il règle l'admission au moyen d'une soupape. Un appareil à potasse purifie au fur et à mesure l'air expiré. Grâce à une ingénieuse invention acoustique, les scaphandriers peuvent maintenant se parler dans l'eau. Bien mieux, on fait aujourd'hui couramment sous la mer le découpage des tôles au chalumeau à acétylène, grâce à des chalumeaux à deux tubes concentriques, dont l'un amène un violent courant d'air comprimé qui chasse l'eau loin de la surface à découper et de la flamme.

Tels sont quelques-uns des perfectionnements merveilleux grâce auxquels des flottes entières vont pouvoir être arrachées à la mer par la ténacité humaine.

En Portugal

Porto, 5 février.

(Officiel.) — Une grande effervescence règne dans toute la province d'Alemetejo et une partie de la province de Beira Baixa. La monarchie a été proclamée à Castello Branco. Les royalistes ont détruit le viaduc coupant les communications entre le Nord et le Sud aux troupes républicaines. Les royalistes sont accueillis partout avec enthousiasme. Les républicains souffrent du manque de vivres. De nombreux déserteurs se rendent aux royalistes.

Les nouvelles de Lagos annoncent que les troupes de marine républicaines ont été battues. Le calme continue à régner à Porto et dans le nord du pays. Des volontaires civils offrent leurs services. Une manifestation populaire, qui a eu lieu à Porto, a poussé des acclamations devant les consulats d'Angleterre, de France, des Etats-Unis, du Brésil et d'Espagne.

Les bolchévistes en Ukraine

Berlin, 5 février.

On mande de Stanislau que Kief a été occupée par les bolchévistes.

Berlin, 5 février.

(General Anzeiger.) — Selon un radiogramme de Moscou, le gouvernement russe institue immédiatement dans les parties de l'Ukraine conquise par les troupes rouges un gouvernement provisoire de conseils d'ouvriers selon le système maximaliste. Son président est M. Rakowski, ancien chef de la délégation russe de paix à Kief.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 6 février

BAROMÈTRE

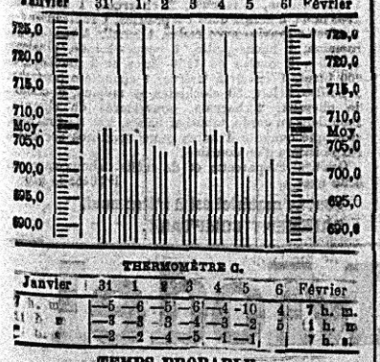

THERMOMÈTRE C.

Janvier	31	1	2	3	4	5	6	Février	
7 h. m.	—5	—6	—5	—6	—4	—10	4	7 h. m.	
1 h. s.	—3	—5	—3	—4	—3	—2	5	1 h. s.	
7 h. s.	—3	—2	—4	—5	—1	—1		7 h. s.	

TEMPS PROBABLE

Zurich, 6 février, midi.

Brèves éclaircies, puis situation troublée, avec vent du sud-ouest.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le doyen de l'épiscopat italien

Le doyen des évêques italiens vient de mourir à Rome en la personne de Mgr Grassetti, archevêque titulaire de Larissa, de l'Ordre des Mineurs Conventuels ou Cordeliers. Il avait quatre-vingt-douze ans. Il avait été missionnaire en Moldavie, délégué apostolique à Constantinople, préfet des études à la Propagande, administrateur apostolique à Viterbe pendant de longues années. Il est mort au couvent de Saint-Jacques, à Rome, où il s'était retiré.

L'archevêque de Gênes

Le Saint-Père vient de nommer archevêque de Gênes le cardinal Boggiani, de l'Ordre des Dominicains. Energique et intransigeant dans l'accomplissement de son devoir, Mgr Boggiani a été chargé souvent par le Saint-Siège de missions délicates et difficiles. Pie X lui confia la visite apostolique de nombreux diocèses d'Italie. Nommé administrateur apostolique du diocèse d'Adria, en Vénétie, il fut l'objet d'un infâme attentat de la part de quelques habitants de la ville mécontents de voir le siège épiscopal du diocèse transféré à Rovigo. Pie X lança l'interdit *sur la ville d'Adria.*

Envoyé au Mexique, en 1912, comme délégué apostolique, il arriva en pleine révolution et fut rappelé télégraphiquement par le Saint-Siège.

Le gouvernement italien n'ayant pas voulu accorder le *placet* à Mgr Caron, nommé archevêque de Gênes, Pie X envoya Mgr Boggiani comme administrateur apostolique avec la mission de rétablir le calme à Gênes, qui avait été mis en interdit, et de préparer les voies à son successeur. Appelé à la Curie romaine, Mgr Boggiani fonctionna comme secrétaire au Conclave qui élut Benoît XV. Le 4 décembre 1916, il fut élevé à la pourpre cardinalice. Il retourne aujourd'hui à Gênes, où il a été autrefois professeur de droit ecclésiastique au Séminaire.

Echos de partout

IL POINT DE VUE DU CHEMISIER

Encore des gens qui trouvent que la guerre a pris fin trop tôt :

« La Chambre syndicale des chemisiers, à Paris, considérant que la suspension des hostilités s'est produite d'une manière tout à fait inopinée... émet le vœu que le gouvernement, dans les dispositions qu'il croira devoir prendre pour le passage de l'état de guerre à l'état de paix, veuille bien faire en sorte que les commerçants en détail puissent avoir le temps et la possibilité d'écouler normalement leurs stocks de tenues et d'articles militaires... »

Comme dit le conteur oriental, l'homme heureux est celui qui ne vend pas des chemises.

MOT DE LA FIN

— Papa..., qu'est-ce qu'ils font à la conférence de Paris ?

— Ils tracent un nouvel Atlas de l'Europe.

— Je comprends..., ils jouent aux cartes...

L'incendie de Wattwil

Vingt-cinq personnes brûlées vives

L'incendie de Wattwil (Saint-Gall), signalé hier, a pris les proportions d'une véritable catastrophe. Jusqu'à 5 h. 30 hier soir, on avait retiré des décombres vingt cadavres carbonisés. Cinq autres pensionnaires de l'asile manquent encore. Il est probable que leurs cadavres gisent sous *les ruines.*

Le bâtiment était assuré pour 87,700 fr. On n'a rien sauvé du mobilier. On ignore la cause du sinistre.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les prix du bétail et ceux de la viande

Les bouchers argoviens avaient décidé de fermer leurs magasins, attendu qu'il ne leur était pas possible, disaient-ils, de vendre la viande aux prix fixés par l'Office fédéral de l'alimentation. Sur l'intervention du Conseil d'Etat, ils sont revenus de leur décision ; ils pourront vendre la viande de bœuf de 1re qualité à raison de 2 fr. 60 la livre.

Le gouvernement argovien a informé télégraphiquement le Conseil fédéral de cette *mesure* et lui a demandé ou de renoncer à fixer des prix maxima pour la vente au détail de la viande ou de mieux les adapter aux prix de vente du bétail.

RÉVEIL DE LA GRIPPE

A peine d'interdiction des réunions a-t-elle été levée à Berne et à Bâle que la grippe s'y est de nouveau propagée. Elle a fait en peu de temps plusieurs victimes à Bâle.

L'épidémie est encore en recrudescence au Tessin, notamment à Bellinzone, où l'école cantonale a dû être fermée.

A Genève, l'Hôpital cantonal enregistre encore presque chaque jour des entrées de grippés.

Aux Enfers (Jura bernois), les onze membres de la famille Veya ont été alités en même temps. Quatre, la mère, un fils de 19 ans, une fille de 17 et un enfant de 2 ans, ont été enlevés dans l'espace de quelques heures.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la « Liberté » ont été mises à la poste. Nous prions nos abonnés d'y faire bon accueil, et de payer directement au facteur. Nous nous verrions obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

FRIBOURG

Fribourg et Genève

Le *Journal de Genève* d'aujourd'hui, 6 février, rappelle qu'il y a quatre cents ans, à pareille date, fut conclu l'acte de combourgeoisie entre Genève et Fribourg. Il dit à ce sujet :

« Le temps n'a pas démenti le pacte des ancêtres. Genève et Fribourg demeurent au sein de la Confédération suisse strictement unies, non seulement par de précieux souvenirs, mais par un même sentiment de ce que doit être cette confédération.

« Genève pas plus que Fribourg, et Fribourg pas plus que Genève ne peuvent consentir à ce qu'il soit porté atteinte à l'autonomie de leurs Etats. Serviteurs fidèles de la cause magnifique qui lie la Suisse en un faisceau, elles entendent, l'une et l'autre, que lui soient conservées, avec des traditions qui ne sont pas sans gloire, des possibilités de développement qu'ignore un Etat centralisé, où les initiatives individuelles sont écrasées par des bureaux anonymes et où la doctrine étouffe les conceptions claires et vives.

« Genève et Fribourg, nous en avons la conviction, sont prêtes à poursuivre, la main dans la main, la route sur laquelle elles se sont engagées, côte à côte, il y a quatre siècles. Genève, dans sa majorité protestante, Fribourg, canton catholique, n'ont pas laissé se dresser entre elles des barrières d'ordre moral et politique. Aujourd'hui, de la ville où Jean Fabri, envoyé de Fribourg, et Frédéric Marti, l'hôpitalier, vinrent, en des heures d'alarme, apporter un message sacré, nous saluons avec joie et reconnaissance nos fidèles combourgeois devenus nos confédérés. »

Nos confédérés de Genève peuvent être assurés que les Fribourgeois demeurent invariablement fidèles aux sentiments d'amitié qui présidèrent à la conclusion du pacte de combourgeoisie de 1519. Genève occupe une place privilégiée dans le cœur des Fribourgeois.

Conférence Georges Blondel à la Grenette

Lundi prochain, sera de passage à Fribourg un homme qui y compte beaucoup d'amis, M. Georges Blondel, professeur au Collège de France et à l'Ecole des sciences politiques, secrétaire de la Société de géographie de Paris. Il donnera à 8 heures et quart, à la Grenette, une conférence publique et gratuite sur *les conséquences économiques de l'après-guerre.* Nous n'avons pas à présenter ici M. Georges Blondel ; il se présente lui-même. Il est le frère de Maurice Blondel, un des philosophes les plus représentatifs de la pensée catholique et qui a constitué, en face du bergsonisme, une des doctrines originales du temps présent. Son hospitalité accueillante, comme jadis celle d'Henri Lorin, a ouvert sa maison, à Paris, à nombre de nos compatriotes. Sociologue, M. G. Blondel connaît à fond les milieux sociaux et ouvriers internationaux, le monde de l'industrie et du travail. Géographe, il l'a étudié, dans un volume paru en 1897 : *Les populations rurales de l'Allemagne.* Economiste avant tout, très au courant des choses d'Allemagne par de fréquents séjours, il a publié, dès lors, sa maîtresse étude, qui a eu depuis bien des éditions, sur l'*Essor industriel et commercial du peuple allemand,* auquel fait suite un livre non moins annonciateur, paru un an ou deux avant la guerre : *Les embarras de l'Allemagne.* Il fut de ceux qui ont vu juste et clair, et dont les événements actuels confirment, jour après jour, les anticipations. Le succès qui a marqué, à Genève, par exemple, la conférence de M. Blondel nous est garant que, cette fois encore, il a su démêler, dans le chaos des faits, des courants contraires, des théories et des programmes, ce qui est du passé et ce qui est de l'avenir.

P. G.

Chez nos sapeurs-pompiers

Dimanche soir, les sapeurs-pompiers de la ville se trouvaient réunis, entourés de nombreux amis, parmi lesquels M. le conseiller communal Schwab, au Café Beau-Site, à Beauregard, pour une soirée familière. A cette occasion, le président, M. Charles Ducrest, a prononcé d'excellentes paroles, exposant la tâche du comité et les mobiles des modestes réunions familières des pompiers, dont la recette est versée au fonds de réserve en faveur de la caisse de décès de la société. Voilà certes un but digne d'attirer la sympathie du public.

Brasserie du Cardinal

Le dividende de la Brasserie du Cardinal pour le dernier exercice est de 5 %, comme pour 1917.

Accident mortel

Lundi, un accident mortel est survenu à l'Institut Saint-Nicolas, à Drognens. Au moment où l'on rentrait un char à pont dans l'une des fermes, un garçon de 14 ans, pensionnaire de l'établissement, Vital Schœnenberger, habitant Domdidier, se faufila près du véhicule si imprudemment qu'il eut la tête écrasée entre le char et un pilier en fer.

La mort a été instantanée.

Les contrastes de la saison

Hier matin, mercredi, 10 degrés de froid et un ciel très clair, et l'on disait ; « Le bel hiver va commencer. »

Hier soir, il neigeait à gros flocons, et l'on disait : « Demain matin, nous aurons un demi-mètre de neige ; ceux qui ont désiré la neige seront servis à souhait, et nous sommes enfoncés dans l'hiver pour quelque temps. »

Ce matin, plus de neige, cinq degrés de chaud, et un bon foehn, annonciateur de printemps.

Dernière Heure

La conférence de Paris

Paris, 6 février.

(Havas.) — Hier, le comité de la conférence de la paix a entendu MM. Benès et Kramarcz, qui ont exposé les revendications tchéco-slovaques.

Une commission de huit membres sera nommée pour l'étude de la question par l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et l'Italie.

La prochaine réunion a lieu aujourd'hui, jeudi, 6 février, à 3 heures après midi. On y entendra la délégation du Hedjaz (Arabie).

Paris, 6 février.

(Havas.) — La commission pour la législation internationale du travail s'est réunie mardi après midi, sous la présidence de M. Gompers.

Elle a décidé de se réunir quatre fois par semaine, le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi après midi.

Elle a continué la discussion du projet de convention établie par le délégué anglais pour la création d'une organisation générale permanente visant la réglementation internationale du travail.

Après la lecture de toutes les propositions présentées au nom de la Fédération américaine du travail, la séance a été levée.

Les effectifs des Alliés

Paris, 6 février.

(Havas.) — Le conseil de guerre suprême interallié se réunira demain, vendredi, au ministère des affaires étrangères, pour résoudre la question des effectifs de l'Entente à maintenir mobilisés et pour traiter encore la question des conditions du renouvellement prochain de l'armistice avec l'Allemagne.

Le Soviet russe prêt à la paix

Londres, 6 février.

(Havas.) — Un radio-télégramme de Tchitchérine fait connaître aujourd'hui la réponse du gouvernement des soviets à l'invitation des puissances alliées aux groupements constitués en Russie, afin de tenir une conférence à l'île des Princes, en présence des délégués alliés.

Tchitchérine déclare que le gouvernement des soviets est prêt à faire la paix et qu'il accepte l'invitation des gouvernements alliés.

Le Parlement anglais

Londres, 6 février.

(Havas.) — Les députés aux Communes ont procédé à la prestation du serment. Les premiers qui s'avancèrent ont été M. Bonar Law et M. Donald Mac Lean. Les Sinn-Feiners n'étaient pas à la séance.

Fermentation révolutionnaire à Hambourg

Hambourg, 6 février.

(Wolff.) — Les fonctionnaires du télégraphe ont interrompu leur service, le conseil des ouvriers et soldats ayant soumis les télégrammes à sa censure. Les télégraphistes ne reprendront leur service que lorsque la censure sera supprimée.

Hambourg, 6 février.

(Wolff.) — La circulation des trains entre Hambourg et Altona est interrompue.

Allemands et Polonais

Berlin, 6 février.

On apprend, au sujet des pourparlers avec les Polonais, qu'on cherche des deux côtés la conciliation. On croit au succès des pourparlers.

Tchèques et Hongrois

Budapest, 6 février.

(B. C. V.) — Selon une information de presse, les ouvriers organisés et les fonctionnaires du nord-ouest de la Hongrie sont en grève et continueront celle-ci jusqu'à ce que les Tchèques modifient leur manière de voir.

Une enquête en Pologne

Londres, 6 février.

(Reuter.) — Une mission britannique officielle a quitté Londres hier, mercredi, pour aller en Pologne, faire une enquête sur la situation économique de ce pays.

Les moyens de transport à Paris

Paris, 6 février.

(Havas.) — A la suite d'un accord des compagnies parisiennes des transports avec leurs employés, un arrêté de réquisition sera communiqué aujourd'hui aux compagnies. Cet accord ne concerne pas le Métropolitain.

L'explosion d'Aubange

Longwy, 6 février.

(Havas.) — L'explosion d'un dépôt de munitions situé près de la frontière belge a occasionné la mort de 22 personnes : 2 Français et 19 prisonniers allemands.

SUISSE

Les internés

Berne, 6 février.

Communiqué du Palais fédéral :

L'internement, en Suisse, des prisonniers de guerre français, anglais et belges a pris fin le 31 janvier 1919. Cent quatre-vingt-dix Français, 25 Anglais et 22 Belges, auxquels une cure d'altitude et des soins spéciaux étaient indispensables, sont restés, d'accord avec les autorités de leurs pays, à Leysin et à Montana, comme militaires hospitalisés. Ils portent l'uniforme et il leur est interdit de sortir de leur secteur.

Les militaires français, anglais et belges qu'on s'étonne de rencontrer dans d'autres localités suisses ne sont pas des internés et ne relèvent pas du service de l'internement.

Les Israélites et la paix

Zurich, 6 février.

Vers le 20 février, se réuniront, en Suisse, des représentants des conseils nationaux israélites qui se sont formés en Autriche-Hongrie, en Pologne, en Russie, en Ukraine. Il sera créé une représentation commune du judaïsme *nationalement organisé et un programme de* revendications nationales sera établi sur la base du manifeste du bureau sioniste de Copenhague. Cette représentation choisira dans son sein une délégation restreinte, qui présentera devant la conférence de la paix les revendications arrêtées.

Chambres fédérales

Berne, 6 février.

Au *Conseil national,* M. Déduel, nouveau député des Grisons, est assermenté, puis le Conseil reprend l'examen du budget du Département militaire.

M. Ilg (Berne) invite le Conseil fédéral à introduire de nouvelles branches d'industrie dans les ateliers fédéraux pour remplacer celle des munitions. M. Moser (Berne) voit dans ce système un danger pour l'agriculture.

M. Decoppet, conseiller fédéral, déclare que le Département militaire suit la question de près.

Le Conseil des Etats aborde les divergences qui le séparent du Conseil national en ce qui concerne le projet de loi sur les conséquences de droit public de la saisie infructueuse.

Fièvre typhoïde

Deux ou trois cas de fièvre typhoïde ont été constatés dans la commune d'Auboranges.

Le Crédit gruyérien

Les actionnaires du Crédit gruyérien sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 12 février, à Bulle.

Le mouvement général des affaires de cette banque, en 1918, s'est élevé au chiffre de 143,449,061 francs, chiffre dépassant de beaucoup celui de tous les exercices précédents.

Les dépôts témoignent d'une augmentation de 1,450,000 francs environ.

Le compte de profits et pertes solde par un bénéfice de 100,645 francs contre 93,353 francs en 1917.

Le Conseil d'administration propose de payer un dividende de 4 ½ % aux actions et l'intérêt statutaire de 5 fr. aux parts de fondation.

Banque populaire de la Glâne

La Banque populaire de la Glâne, à Romont, donne pour 1918 du 6 %, comme en 1917.

Un biplan

Hier, mercredi, vers midi et demi, un biplan venant de la direction de Fribourg a survolé Romont, puis s'est dirigé sur Lausanne.

Quelques personnes ont distingué au-dessous de l'appareil les couleurs fédérales.

Foire de Romont

La foire du 4 février, à Romont, a été d'une importance moyenne. Le gros bétail s'est maintenu à des prix très élevés, et une légère hausse a été constatée pour les jeunes porcs. On a compté sur les champs de foire 132 têtes de gros bétail bovin, 36 chevaux, 35 moutons, 8 chèvres et 249 porcs.

La gare a expédié 27 wagons, contenant 155 animaux.

Pour Vienne

Le Comité cantonal a reçu, le 5 février, les envois de coupons suivants : Domdidier (2me), Lentigny, Lully (3me), Bollion, Anonyme, Fribourg ; anonyme, par la Rédaction de la *Liberté.* Th. F., Payerne ; en dentées, sont arrivés 10 colis, adressés à MM. Spæth et Deschenaux ; en espèces, Domdidier, 10 fr. ; M. Pache, à Promasens, 5 fr.

Apostolat de la prière

Réunion, vendredi, 7 février, à 8 h. ½ du soir, à l'église des RR. PP. Cordeliers. Sermon et bénédiction du Très Saint Sacrement.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Musique « La Concordia », Fribourg. — Messieurs les membres honoraires, actifs et passifs sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu vendredi, 7 février, à 8 ½ heures du soir, à l'hôtel de l'Etoile, 1er étage.

Traclanda : procès-verbal ; réceptions ; rapports du président et des vérificateurs des comptes ; approbation des comptes ; nomination du président et du comité ; insignes d'ancienneté ; activité musicale en 1919 et 1920.

Gemischter Chor und Männerchor. — Heute abend, 8 ¼ Uhr, Jahresversammlung im Hotel Falken, zu welcher alle Mitglieder hiemit eingeladen werden.

Calendrier

Vendredi 7 février

Saint ROMUALD, abbé

Saint Romuald, fondateur des Camaldules, passa ses jeunes années dans le déréglement. Ayant assisté son père dans un duel, il fut frappé vivement par la mort de l'adversaire, et se retira dans un monastère en persuadant son père d'en faire autant. Il mourut âgé de 120 ans, en 1027.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Le meilleur vin au Quinquina,
Le meilleur Tonique et Apéritif,
Le Grand vin Fortifiant.
Le plus puissant pour les convalescents.
Les anémiques et les bien portants doivent prendre le **CATALAN QUINQUINA**

CATALAN QUINQUINA

Le seul vin contre les faiblesses d'estomac et le manque d'appétit. — En vente dans tous les cafés et restaurants et chez l'inventeur :

Juan ESTRUCH, vins en gros
ROMONT, ct. Fribourg (Suisse)

Institut de Hautes Etudes

Vendredi, 7 février, à 4 h., M. Cherel : Littérature française : Le XVIme siècle.

A 5 h., M. Cherel, Littérature française : Cours pratique.

Représentation

Œuvre d'utilité publique recommandable, réunissant actuellement en Suisse plus de 35,000 membres, demande représentants dans tout le canton de Fribourg. Conviendrait à MM. les professeurs, instituteurs ; employés ou représentants.

*** Travail facile et bien rémunéré ***

Suffit de disposer de quelques heures par jour.

Adresser les offres à *M. S. Dessauges*, inspecteur, *Lausanne*. 855

CHOCOLATERIE BELGE

Usine, à Bruxelles, **demande** un bon

chef de fabrication

bien au courant de la partie. Situation d'avenir. — Ecrire sous P 292 M, **Publicitas S. A., Montreux.**

VENTE PUBLIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, *au plus offrant*, le mercredi, 26 février 1919, à 2 h. de l'après-midi, à son bureau, la

villa „Félix"

N° 70, Boulevard de Pérolles

Cet immeuble comprend 3 logements de 8, 6 et 5 pièces, chambres de bonnes, salles de bains meublées, véranda et terrasse, hangar, serre et jardin 1018 mètres. Chauffage central par appartement. 917

VENTE PUBLIQUE

La soussignée vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à **Ponthaux, le vendredi 14 février,** à 1 heure de l'après-midi, 3 chars à pont, un char à ressorts, 1 caisse à purin, 1 charrette à lait, 2 tombereaux, 1 charrette à fumier, une faucheuse, une faneuse, un moulin à vanner, 1 charrue Brabant, 2 herses, un battoir, 2 hache-paille, 2 colliers de cheval, 4 colliers de vache, guides, licols etc., quatre couvertures, chaînes à brouter et autres, 3 tonneaux à distiller, 1 cuve, seilles, mitres, ustensiles à lait, faux, fourches, pioches, râteaux en fer et en bois, clochettes de vaches, diverses planches, bois de charronnage, 1000 drains, 2000 liens de paille, diverses caisses, 2 lits complets, 1 lit d'enfant, 1 garde-robe, 1 grande table, tableaux, 1 baratte, et divers autres objets dont le détail est trop long.

Après la vente, on mettra encore aux enchères un fond de magasin. Payement comptant. 931 192

L'exposante : Vve Valentine Yerly.

Café-Brasserie du Gothard

Jeudi 6 février, de 8 à 11 heures du soir

CONCERT

DONNÉ PAR

l'orchestre ESTUDIANTINA

PROLONGATION

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre CATALOGUE

A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes

S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

Transports funèbres
à destination de tous pays

A. MURITH
Genève-Fribourg

Fabrique de cercueils
Rue de l'Université. - Tél. 3.69
Couronnes mortuaires et fleurs
Rue de Lausanne, 48. - Tél. 1.43

Dr H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à **Payerne,** tous les jeudis, de 8 à 12 h. et de 2 à 6 heures.
Maison DELAURENS photographe
vis-à-vis de la gare
Extraction sans douleurs.

ON DEMANDE

une jeune fille

de la campagne p[r] aider au ménage. 913
S'adresser sous chiffres J 109 E à l'administration du Journal d'**Estavayer.**

Une très bonne

Cuisinière

bien recommandée sous tous les rapports, est demandée pour une époque à convenir. 501
S'ad. sous P 375 F à Publicitas S. A., **Fribourg**

ON DEMANDE
tout de suite
une jeune fille

sérieuse, pour aider aux travaux d'un petit ménage.
S'ad. : **rue des Epouses, 68, au magasin.**

On demande

une personne de 20 à 30 ans pour tenir un ménage et servir au café. Bon salaire. 948 197
S'ad. sous P 824 F à Publicitas S. A., **Fribourg**

VARICES
HÉMORRHOIDES
RHUMATISMES

et toutes les maladies de la peau : **engelures, crevasses, brûlures, blessures, démangeaisons, furoncles,** etc., sont radicalem. guéris par le

BAUME du CHALET

composé exclusiv. d'essences de plantes.
Le pot, avec mode d'empl., 2 fr. 50 ; la boîte de 2 tubes, 2 fr. 50.
En vente à Fribourg : **Pharmacies Bourgknecht & Gottrau, A. Cuony, G. Lapp, Ignace Rusy.**
Aux mêmes adresses : **ANTI-GRIPPE et ANTI-CORYZA du CHALET** le meilleur et le plus agréable **désinfectant des voies respiratoires.** Le tube av. mode d'emp. 1 fr. 50.

A vendre d'occasion

fourrure et habit d'enfant

S'adresser : **rue du Temple, 15.** 722

ON DEMANDE
pour tout de suite, une

jeune fille

de 17 à 20 ans, de bonne famille, sérieuse, pour aider au ménage, faire les chambres et servir au café. Entrée immédiate. Gages selon entente.
S'adres. à **Mme Louis Chuard,** Hôtel de l'Ange, **à Cugy** (Fribourg).

ON DEMANDE
un
domestique de maison

au courant des travaux d'un jardin.
S'adresser à **M. Ph. de Week, à Jolimont** (Fribourg). 811

Cuisinière

ayant fait au moins une année de pratique, **est demandée** dans une famille d'une ville fribourgeoise Bons traitements assurés. 952
S'adresser par écrit sous P 108 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Aux grands
Magasins de meubles
Th. STRUB
2, rue Marcello, 2
Téléphone 6.26.

vous trouvez toujours prêts à être livrés : chambres à coucher, salle à manger et meubles en tous genres.
PRIX AVANTAGEUX.

OCCASION

A vendre 150 volumes ouvrages religieux, reliés à l'état neuf. Occasion pour bibliothèque paroissiale. 799
S'adresser : **A. Comte, Vevey.**

Fr. BOPP

Ameublements
rue du Tir, 8, FRIBOURG

Cadeaux utiles
Meubles fantaisie
Descentes de lit

A VENDRE

maison, grange, écurie et environ 3 poses de terre. Bas prix et facilités de payement.
S'adresser sous P 7281 F Publicitas S. A., **Fribourg.** 6717

Grippe, Influenza
Catarrhe, aff. pulmonaires
prescrite par les médecins
Siroline "Roche"
Dans toutes les pharmacies

Weissenbach frères

TOILES DE COTON, blanches et écrues, petite et grande largeur
ESSUIE-MAINS — FLANELLE coton. — BAZINS, etc.

Demandez nos échantillons
NOS PRIX SONT AVANTAGEUX

J.B. Fribourg.

Ouvriers et campagnards

Par ces temps de hausse continuelle des vêtements, sachez que, pour vous habiller encore à bon marché, il faut profiter de cette dernière

GRANDE LIQUIDATION TOTALE

Vêtements complets, pantalons, blouses, chemises, gilets de chasse, tricots militaires, vestons, tissus, tabliers, combinaisons, mouchoirs, bas et chaussettes, châles, boléros et écharpes laine, etc., etc. — Bons caleçons et camisoles aux prix dérisoires de Fr. **4.90, 5.90** et **6.90** net.

Au Petit Paris
PRÈS ST-NICOLAS

ON DEMANDE A LOUER

petite villa

ou bel appartement. 940
S'ad. sous P 829 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

La
Culture
de la
Chicorée
est d'un
excellent rendement,

ainsi que l'ont prouvé les nombreux essais faits l'année dernière ; elle mérite une attention toute spéciale de la part des agriculteurs.
Nous faisons cette année, comme l'année passée, des contrats de culture et sommes à la disposition de tout agriculteur, pour donner des renseignements concernant cette culture. 401

Henri Franck Fils S. A.
à Bâle.

A LOUER

dès le 1er mars

l'auberge des Tisserands

place du Petit Saint-Jean, à Fribourg.
S'adresser à la **Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.**

AVIS

aux personnes ayant des pianos à vendre.
Profitez de l'occasion ; on paie aux plus hauts prix, pour quelques jours seulement.
Adres. offres **A. 500 Z., Poste restante, Beauregard.** 934

Grande vente publique

On vendra aux enchères publiques, *lundi 10 février,* dès 9 heures du matin, dans la grande salle du restaurant des Grand'Places, à Fribourg, une quantité de meubles, tels que : lits complets avec matelas crin, armoire double, commodes, tables à rallonge, tables rondes et carrées, chaises, canapés, régulateur, séchoirs, étagères, linoléum, descentes, glaces, miroirs, etc. 932

La vente aura lieu à tout prix.

Si vous avez des souliers qu'il est pressant de ressemeler ou de réparer, téléphonez au **N° 2 37.**

Atelier de ressemelage
L. ZEISLER
FRIBOURG, rue de Lausanne, 43

Travaux d'assainissement

La FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT S. A., Pérolles, FRIBOURG, a l'avantage d'informer les communes et syndicats de drainage qu'elle peut livrer immédiatement des **drains en ciment** de 12 à 30 cm. de diamètre, à des conditions avantageuses. Prix courant sur demande. 7217-1559

Bureau : AVENUE DU MIDI, 19
Téléphone 348

Silvio BIANCHI

FERBLANTIER

FRIBOURG — Avenue de Beauregard, 36

Travaux en bâtiments

Ferblanterie. Plomberie. Zinguerie.
Installations de bains. Installations sanitaires
Réparations en tous genres,
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ. PRIX MODÉRÉS.

ON DEMANDE

jeune fille

de 20-25 ans, robuste, de la campagne, comme bonne à tout faire, pour famille partant pour la Haute-Savoie (France). Voyage payé. 941
Offres sous P 831 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A vendre, bonne

boulangerie

située sur route cantonale, avec maison d'habitation, étable, remise, eau, électricité. Affaire excellente p[r] preneur sérieux. N° 231.
S'adresser Agence Immobilière et Commerciale fribourgeoise S. A., rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.** 942
Téléphone 4.33.

La voie du bonheur

est ouverte à chacun ! Procurez-vous des

OBLIGATIONS à primes

autorisées par la loi. Chaque obligation est remboursée soit par un gros lot de

Fr. 200,000 ou 80,000

soit par Fr. 175.— au moins.

Proch. tirage 15 févr. 1919

Pour la somme minime de Fr. 5.—, l'acheteur s'acquiert des chances de gain uniques et peut gagner un des gros lots ci-dessus. Nous adressons gratis et sous pli fermé un prospectus détaillé à quiconque en fait la demande.

H. Ochsner, Bâle 160
Banque d'Obligations à primes.

Personnes solvables demandent à reprendre, à la campagne

magasin de bon rapport

Offres sous P 822 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Deuxième enchère

Le samedi, 8 février, à 11 heures du jour, au bureau de l'office des poursuites de Morat, ledit office vendra aux enchères publiques et au comptant une obligation hypothécaire de 3000 fr. en 5me rang, sur immeubles sis à Courgevaux.
Morat, le 1er février.
Le préposé : E. Chuard.

A LOUER

pour le mois de mai prochain, avenue de Pérolles, N° 19, **deux magasins,** avec arrière-magasin.
S'adr. à **H. H. Week, Eby & Cie, banquiers, à Fribourg.** 561

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours de places d'agents de police

Conditions d'admission : Etre citoyen suisse, avoir 20 ans au moins et 25 ans au plus. Taille : 172 centimètres au minimum.

Traitement initial :	Célibataire	Marié
Aspirants	1900.—	2260.—
Agents	2100.—	2460.—

Traitement maximum atteint en 15 ans :
Célibataire : 2880.— **Marié :** 3240.—

Adresser les offres avec livret militaire, à la **Direction de Police, d'ici au 10 février 1919.**

DIRECTION DE POLICE.

Chauffage central

Albert BLANC
La Prairie, 55, Pérolles

TRANSFORMATIONS — RÉPARATIONS
Soudure autogène
Téléphone 5.77 — Téléphone 5.77

APPEL AUX EMPLOYEURS

Par suite de l'augmentation constante du chômage et en vue d'une bonne régularisation du service de placement, l'**Office cantonal du travail, Route des Alpes, 2 à Fribourg,** adresse un pressant appel à tous les employeurs, afin qu'ils lui transmettent immédiatement tout ordre d'emploi vacant. Même les offres d'emplois provisoires seront reçues et très appréciées. 774

L'ADMINISTRATION.

Vente de chédail

Pour cause de cessation de bail, la soussignée exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **mardi 11 février, dès 9 1/2 heures du matin,** devant la ferme de Misery, son chédail, savoir : 5 chars à pont avec cadre, 2 chars à ressorts, un avec cadre, une charrette à lait, un char à purin avec tonneau, 1 caisse à purin, un traîneau de course, 2 faucheuses dont une avec peigne à regain, une faneuse, 1 râteleuse, 2 moulins à vanner, 1 charrue, 1 battoir, 2 herses dont une à prairie, 1 rouleau, 6 harnais pour cheval, 5 harnais pour vache, un cric, une grande quantité de fer barbelé, 7000 liens pour moisson, 1 alambic, plusieurs bidons à lait, 12 clochettes pour vache, ainsi que beaucoup d'autres objets dont le détail serait trop long.

Paiement au comptant. 936-193

L'exposante : Vve E. Rossier.

Etude L. DUVOISIN, notaire, à Grandson

GRANDE VENTE de bétail, chédail ET matériel d'exploitation agricole

Les vendredi et samedi 14 et 15 février (au lieu des 21 et 22, comme on l'avait indiqué précédemment, et cela pour cause de manque de fourrages),

M. Henri CHAPPUIS-FLEURY, propriétaire-agriculteur

à FIEZ

exposera en vente, aux enchères publiques, devant son domicile, pour cause de résiliation de bail, tout son bétail, chédail et matériel d'exploitation agricole, savoir :

Vendredi 14 février, dès 10 h. du matin :

Bétail, 2 juments de 5 et 6 ans, dont 1 coursière, 1 jument de 8 ans et 1 cheval hors d'âge, 1 taureau de 2 ans et 1 d'un an, 30 mères-vaches fraîches vêlées ou prêtes, 22 génisses de 1 à 2 1/2 ans, 12 veaux de l'hiver.

Bétail de montagne de premier choix, en grande partie primé.

Samedi 15 février, dès 10 h. du matin

Matériel agricole, 8 chars à pont et à échelles, 1 char à pont et à purin, nouveau modèle, 1 camion, 2 faucheuses Deering avec appareil à moissonner, 1 râteau-fane, 1 faneuse, 2 charrues, 1 cultivateur avec hous, 8 herses dont 1 à prairies, 1 rouleau en fer, 1 caisse à gravier avec cadre, 1 moulin à vanner, une romaine, 1 hache-paille, 1 coupe-racines, plusieurs échelles, 2 ovales de 1500 litres et 3 tonneaux de 600 litres, 1 cuvier à lessive, 1 chaudière portative, 3 boilles à lait, 50 clochettes et toupins, 6 colliers de chevaux, 1 harnais, couvertures de chevaux, 3000 liens en corde, tables et bancs, lots de fourrons, ainsi que quantité d'autres outils aratoires servant à l'exploitation d'un domaine.

Graines d'esparcette et de trèfle, choux-raves et bette aves. P 30455 L 910

Tout ce matériel est à l'état neuf.

PAIEMENT COMPTANT.

MUSIQUE

Harmoniums. Pianos
GRAMMOPHONES

HUG & Co
Dépôt de Bulle

---

195 fr.
Bicyclette Touriste, moderne et solide, 12 mois gar., avec pneus Michelin ou Gaulois, garde-boue, frein, sacoche et outils, Fr. **195.—**
avec roue libre et 2 freins, » **220.—**
Bicyclette de Dame, » **235.—**
Env. Gaulois-Michelin, Fr. **12.50** et **12.00.** Chambre à air, Gaulois-Michelin, Fr. 7.— 8.— 9.—
CATALOGUE GRATIS (1918)
Louis Ischy, *fabr.,* **Payerne.**
Ateliers de réparations avec force électrique. 1946

Pépinières de Cressy-Onex
H. Hertzschuh - GENÈVE

Arbres fruitiers tiges et nains, à couteau et à cidre.
Arbres d'ornement arbres forestiers, plantes vivaces
— Catalogue gratis —

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la **constipation habituelle et le sang vicié,** ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/1 de bouteille, 5 fr. ; 1/2 bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la **Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève,** qui vous enverra, **franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.**